

L'inédit salle entre deux modèles économiques

Le film inédit en salle est un segment de marché restreint, mais bien identifié: les titres grand public tirent une part importante de leurs recettes en location, tandis que les films de niche trouvent leurs clients par la vente. Analyse des modèles économiques du secteur, à travers deux cas de figures très différents, suivis d'un bout à l'autre de la filière: "La Loi des armes" (GCTHV) et "Beyond Re-animator" (StudioCanal Vidéo).

Trois ans et demi ! C'est le temps passé entre le début du tournage en octobre 2000 à Los Angeles de *Scenes of the Crime*, et l'arrivée du film dans les bacs en France le 7 janvier dernier, sous le titre *La Loi des armes*. "Le budget de production était de l'ordre de cinq millions de dollars, dont un million pour la star du film, Jeff Bridges (K-Pax, Manipulations, Le Grand Lebowski). C'est son accord qui a permis le financement. Nous l'avons eu douze jours sur le tournage, qui durait au total 24 jours, se souvient le réalisateur du film Dominique Forma, un Français travaillant à Los Angeles depuis 1992. *Jeff a été parfait. Le premier jour de tournage, il est arrivé vers moi, dont c'était le premier film, et m'a demandé: qu'est-ce que je fais, patron ?*"

un jeune chauffeur (Morris Chestnut) qui, sans l'avoir cherché, se retrouve à tenir en joue dans son van un bandit charismatique (Jeff Bridges) qui lui fait très peur. Dehors, un complice joué par Noah Wyle (le docteur Carter d'*Urgences*) guette le moindre faux-pas du jeune homme. L'ensemble du casting, impeccable, porte le film, qui se termine, de manière très seventies, sur une image stoppée en plein mouvement de Jeff Bridges.

Décodeur et DVD, même combat

Produit par Battle Plan Productions (Mark Frydman) pour le fonds privé allemand Ciné Renta, *La Loi des armes* était au moment du tournage destiné à sortir en salle aux États-Unis par MGM. Mais en décembre, alors que le film était au montage, un nouvel état-major arrive au studio, qui renonce à distribuer *Scenes of the Crime*. Déception, négociations, Battle Plan et Ciné Renta n'arrivent pas à convaincre MGM et finissent fin 2002 par revendre le film à Sony Pictures pour sa filiale de films à petits budgets, Screen Gems.

Aux États-Unis, la major le vend pour une première diffusion directe à Starz, une chaîne de cinéma payante, équivalente locale de TPS, où *La Loi des armes* est diffusé en juillet 2003, et le sort en vidéo dans la foulée. Entre temps, le film a été présenté au Festival de

Deauville, et vendu à l'étranger par TF1 International. Il est ainsi sorti en salle en Italie, en Espagne et en Israël. Cinévia en achète les droits pour la France, mais la société fait faillite avant de le sortir. Du coup, les droits en France repartent chez Sony Pictures. Circulant au sein de son réseau mondial, le film revient dans notre pays, où sa filiale française décide de le sortir en vidéo. Un itinéraire compliqué donc, mais aussi représentatif de la carrière de direct-to-video: ils ont souvent raté la fenêtre de tir d'une sortie salle dans leur pays ou en France, en raison de péripéties économiques, et font du coup le bonheur d'une télévision payante, qui s'offre avec eux un produit cinéma haut de gamme inédit en avant-première. Décodeur et DVD, même combat.

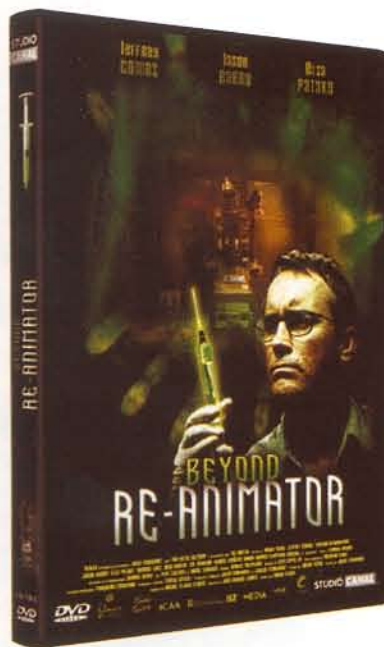
Le point de vue d'un vidéoclub

"J'ai découvert le DVD de mon film par hasard à la Fnac lors d'un passage à Paris, poursuit Dominique Forma. Le visuel de la jaquette est celui de l'édition américaine." *La Loi des armes* est édité et distribué en France par le Gie Gaumont et finissent fin 2002 par revendre le film à Sony Pictures pour sa filiale de films à petits budgets, Screen Gems. Aux États-Unis, la major le vend pour une première diffusion directe à Starz, une chaîne de cinéma payante, équivalente locale de TPS, où *La Loi des armes* est diffusé en juillet 2003, et le sort en vidéo dans la foulée. Entre temps, le film a été présenté au Festival de

précié par les comités de visionnage de nos clients." "Le titre fonctionne bien, explique Patrick Blin (1), le patron de l'un des trois Vidéo Futur de Levallois-Perret, qui un mois après sa sortie avait encore *La Loi des armes* dans son panneau de nouveautés, non loin d'un autre inédit salle de GCTHV d'ailleurs, *Double Vision*. Il explique très clairement l'intérêt des direct-to-video pour ses rayons: "La problématique d'un vidéoclub consiste à générer le plus gros chiffre d'affaires possible avec son budget achat: un inédit coûte plus cher à l'achat qu'un blockbuster, dont nous commandons cinq ou dix exemplaires, avec donc des remises importantes. Mais très vite, la plupart de ces exemplaires ne tournent plus, alors que l'unique exemplaire d'un inédit circule encore. Car le marché locatif manque de titres, et nos clients qui louent souvent plusieurs films par semaine sont contents de les trouver." Une cliente de passage intervient: "J'ai loué *La Loi des armes*, la fin est curieuse, mais le film est bien."

Une cinéphilie propre à la vidéo

La genèse de l'arrivée en salle de *Beyond Re-animator* (StudioCanal Vidéo) est exactement l'inverse de celle de *La Loi des armes*. Réalisé et produit par le vétéran du cinéma fantastique Brian Yuzna, le film est le troisième volet de la série *Re-animator* dont le héros, joué par Jeffrey Combs, est un chirurgien ranimant les cadavres de ses salles d'autopsie. Les deux premiers épisodes ont



été réalisés dans les années 1990 par Stuart Gordon (*Fortress*). *Beyond Re-animator* a été produit par la Fantastic Factory, un label de la société Filmax à Barcelone, versée dans les films d'horreur en anglais avec des équipes espagnoles, tels *Dagon*, réalisé par Stuart Gordon d'après une nouvelle de Lovecraft, et *Arachnid*, de Jack Sholder. Filmax les sort en Espagne, où ils font de 100 à 200 000 entrées. Ces films, dont le budget se situe entre deux et trois millions d'euros, sont financés grâce à un soutien de deux régions (la Catalogne et la Galicie), par une prévente au bouquet de chaînes cinéma de Via Digital – là encore, DVD et décodeur – et surtout par des préventes à des distributeurs étrangers. Ce mode de financement est déterminant pour l'équation artistique des films: "Il faut que les acheteurs retrouvent des éléments familiers, d'où le côté un peu eighties de la série", relate

Brian Yuzna, dans l'un des suppléments du DVD de *Beyond Re-animator*. Et comme les budgets ne permettent pas d'avoir des stars, ce sont les noms des réalisateurs, des artisans de la série B respectés qui servent d'accroche. C'est d'ailleurs par la vidéo que les films de ces réalisateurs se sont fait connaître.

Un travail éditorial spécifique

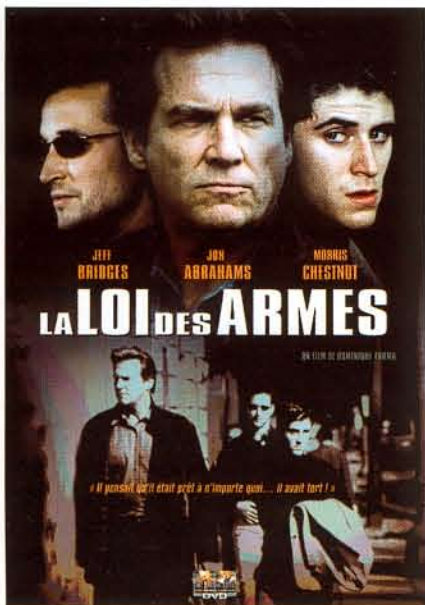
Ce positionnement cinéphilique – le nom des réalisateurs – influence en aval la stratégie d'édition de StudioCanal Vidéo qui a co-acheté avec FIP *Beyond Re-animator*, mais aussi *Dagon* et *Arachnid*. Tout d'abord les films ont été intégrés à la collection Midnight Movies, qui accueille aussi bien des longs métrages sortis en salle que des inédits. "Beyond Re-animator n'aurait fait probablement que 50 000 entrées en salle, et nous avons préféré une sortie directe en vidéo", explique Jean-Philippe Tirel, chef de groupe marketing pour les nouveautés film chez StudioCanal Vidéo. L'éditeur a ensuite fait pour le DVD un vrai travail éditorial, avec, sur le même disque que le film, des supplé-

ments originaux, ce qui n'est jamais facile pour les direct-to-video, ces titres n'ayant pas fait l'objet d'un accompagnement par les multiples chaînes des bouquets cinéma qui s'associent généralement à la sortie en salle des films et coproduisent souvent les making of avec les éditeurs vidéo. Le DVD de *Beyond Re-animator* propose ainsi *Hell & Gore* un documentaire 26' d'Eric Chérière sur Brian Yuzna qui tranche par son absence totale d'angélisme à cœur ouvert, livrant ses intentions, mais aussi ses recettes, ses regrets. La même franchise se retrouve aussi dans les interviews du patron de Filmax Julio Fernandez, mais aussi du réalisateur Christophe Gans (Yuzna était l'un des producteurs de son premier film *Crying Freeman*). L'autre supplément notable du DVD est *John 32*, un court métrage ultra-énergétique et violent du même Eric Chérière, là encore, un hommage au cinéma de Yuzna, et notamment de son film *Society*. Le réalisateur américain joue d'ailleurs un rôle dans *John 32*. "Nous croyons vraiment à ce titre, indique Jean-Philippe

Tirel. Sa mise en place à la vente se situe entre 8 et 10 000 unités. Mais, c'est un titre qui à long terme atteindra les 20 000 exemplaires. Cela justifie vraiment le travail éditorial dont il est l'objet." Prix de vente conseillé du DVD: 19,99 €.

Un marché locatif plus concentré

Beyond Re-animator a eu plus de mal à être adopté par le marché locatif. Distribuées par Universal Pictures Vidéo (UPV), 1 000 à 2 000 unités ont été mises en place; certains réseaux n'ayant pas ou peu sélectionné le film. "Jusqu'à présent, le marché accueillait bien les inédits, qui constituaient une part importante de leur chiffre à la location, analyse Jean-Philippe Tirel. Depuis un an, nous avons plus de mal, car les gros acteurs du marché hésitent à le référencer, préférant se concentrer sur les blockbusters. De plus, à la vente nous subissons une forte pression sur les prix, du fait de la concurrence, mais aussi de la grande distribution: alors ces titres sortent quasi directement à 14,99 €, ce qui ne laisse pas grand-chose à l'éditeur."



Thriller d'atmosphère basé sur des personnages plutôt que sur l'action, *La Loi des armes* met en scène quasiment en temps réel, quelques heures de tension entre